



# Formules de partenariat

**DévCom**

Forum du Développement Commercial  
du Marketing Direct et de la Communication



Demande de participation

## Exposant / Partenaire

Société : .....

Responsable du dossier :  M.  Mme  Mlle

Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : ..... Pays : .....

Tél. : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Fax : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

## Adresse de facturation (si différente)

Je vous confirme que le contact ci-dessus gère les démarches de facturation veuillez lui adresser les factures à son nom.

Société : .....

Destinataire de la facture :  M.  Mme  Mlle

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : ..... Pays : .....

Tél. : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Fax : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail : .....

## Conditions générales

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MLG Consulting organise "RSI Rhône Alpes" et propose à des sociétés une participation à cet événement. Les conditions générales ci-après définissent les conditions de participation d'une société aux RSI Rhône Alpes.

### DEMANDE DE PARTICIPATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La Demande de Participation/Contrat et le paiement doivent être adressés à : MLG Consulting- Frédéric NICOLAS - RSI Rhône Alpes - 42 rue du Faubourg Poissonnière -F- 75010 PARIS. La réception de la Demande de Participation/Contrat par MLG Consulting implique que la société désireuse d'être partenaire ait pris connaissance des conditions générales des formules de partenariat et les accepte sans réserve. Seules les Demandes de Participation/Contrat remplies et dûment signées et tamponnées par une personne réputée avoir qualité pour engager la société participante et accompagnées du premier versement fixé par MLG Consulting pourront être prises en considération. Le rejet d'une Demande de Participation/Contrat ne donne pas lieu à dommages et intérêts. Lors de son inscription (sauf si la société a défini avec MLG Consulting un échéancier de paiement spécifique), le règlement du montant de la société exposante est défini comme tel : 50% du montant TTC de la participation lors de l'inscription ; le solde de la participation devant être réglé au plus tard à J-15 de la date de l'événement.

A défaut de paiement d'une seule des échéances, le montant en principal du solde du prix et les intérêts courus deviendront de plein droit et immédiatement exigibles, quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer restée sans effet mentionnant l'intention de MLG Consulting d'user de la présente clause sans autre formalité judiciaire. Le non-règlement 15 jours avant le salon du montant total de la réservation entraîne en tout état de cause l'annulation du droit à disposer du stand sans relever des obligations de paiement.

Le paiement des prestations et frais supplémentaires doit être effectué dès la réception de la facture adressée par MLG Consulting. Les pénalités pour retard de commande ou paiement seront à la charge du participant.

Si la société manque d'effectuer tout paiement au plus tard à la date à laquelle il est dû, MLG Consulting a la possibilité sans notification préalable, et sans remboursement des sommes payées, d'annuler le droit pour la société de participer à l'événement tout en poursuivant la société pour le paiement des sommes dues.

### DÉSISTEMENT - ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR L'EXPOSANT

La Demande de participation/Contrat constitue un engagement ferme. En cas de désistement, d'annulation de contrat, ou de demande de réduction de surface, à quelque date que ce soit et pour quelque raison que ce soit, la société signataire du présent contrat demeure redevable de l'intégralité du montant TTC de sa réservation et de toute facture la concernant, et ce même en cas de remise en location de l'espace. Tout désistement doit être communiqué par la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

### ANNULATION - REPORT PAR MLG CONSULTING

En cas d'annulation d'une manifestation par MLG Consulting, MLG Consulting annulera automatiquement la participation des sociétés ayant déjà retourné leur bon de commande. En cas de report de date d'une manifestation, la société a la possibilité d'annuler sans frais sa participation si la nouvelle date ne lui convient pas, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de se repositionner sur la nouvelle date.

Ce repositionnement devra faire l'objet d'un échange de courrier ou de mails, afin d'en acter la validité. En cas de report ou de décalage d'une date, l'échéancier sera revu en conséquence. En cours d'année, MLG Consulting peut également proposer à la société des opportunités de positionnement alternatifs (échange de villes). Ce repositionnement devra faire l'objet d'un échange de courrier ou de mails, afin d'en acter la validité.

### DÉROULEMENT DU SALON

Le participant s'engage à occuper son stand pendant la durée du Salon. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le matériel du participant n'arrive pas à temps. MLG Consulting pourra disposer librement de tout stand dont les titulaires ne se seraient pas présentés le jour du salon, 1 heure avant son ouverture officielle aux visiteurs, sans que le participant soit relevé des obligations de paiement. Nul ne peut être admis dans l'enceinte de la manifestation sans présenter un titre émis ou admis par MLG Consulting. Ceux-ci se réservent le droit d'expulser toute personne dont le comportement justifierait, selon eux, une telle action.

Le participant s'engage à modérer le niveau de bruit et à respecter les bienséances habituelles. Le contrôle et la discipline du Salon sont la responsabilité des organisateurs. MLG Consulting se réserve le droit d'interdire tout ou partie des matériels, panneaux ou produits ne correspondant pas aux standards du Salon. Aucune notice, panneau ou autre ne peut être placé à l'extérieur du stand affecté. Les présentes conditions ont valeur de contrat. Le fichier des entrées est la propriété exclusive de MLG Consulting.

### PLAN DU SALON

Les emplacements sont attribués en priorité aux sociétés ayant renvoyé leur contrat de réservation et leur acompte. L'organisateur se réserve le droit de modifier un emplacement de stand, si besoin est, en fonction de l'évolution de la manifestation et du contexte concurrentiel des exposants. Un stand ne peut être transféré ou sous-loué sans l'accord de MLG Consulting.

### ASSURANCE EXPOSANTS

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourrent ou font courir à des tiers. MLG Consulting et le lieu de déroulement de l'événement sont réputés dégagés de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

L'assurance souscrite par l'exposant doit comporter une clause explicite de renonciation à recours contre MLG Consulting et le lieu de déroulement de l'événement.

**Pour valider votre participation, merci de renvoyer cette demande de participation dûment signée et tamponnée par fax au 01 42 46 89 00.**

## Formule EMERAUDE

### Avant On Demand Village

- Logo en page d'accueil du site internet de la manifestation avec lien vers votre site
- Logo, coordonnées, photo, texte descriptif (300 caractères) et lien vers votre site dans la rubrique partenaires du site de la manifestation
- Logo sur les e-mailings
- Création et routage par MLG consulting d'un e-mailing d'invitation personnalisé
- Photo de votre intervenant avec texte descriptif (300 caractères) dans les rubriques "programme" et "conférenciers" du site web
- Remise en amont des coordonnées (raison sociale, nom et téléphone) des inscrits souhaitant bénéficier d'un rendez-vous personnalisé
- Remise de 40 brochures d'invitation
- Frais d'inscription

### Pendant On Demand Village

- Mise à disposition d'un emplacement de 6m<sup>2</sup> sur la plate-forme On Demand Village avec accès WiFi\*, 1 table et 2 chaises
- Intervention dans un atelier pour présenter un cas client (sous réserve de validation par le comité de programme)

~~4.020 € HT~~

-50%

**Forfait 1.990 € HT**

**Prix exclusif On Demand Village par étape !**

## Formule RUBIS

### Avant On Demand Village

- Logo en page d'accueil du site internet de la manifestation avec lien vers votre site
- Logo, coordonnées, photo, texte descriptif (300 caractères) et lien vers votre site dans la rubrique partenaires du site de la manifestation
- Logo sur les e-mailings
- Création et routage par MLG consulting d'un e-mailing d'invitation personnalisé
- Photo de votre intervenant avec texte descriptif (300 caractères) dans les rubriques "programme" et "conférenciers" du site web
- Remise en amont des coordonnées (raison sociale, nom et téléphone) des inscrits souhaitant bénéficier d'un rendez-vous personnalisé
- Remise de 40 brochures d'invitation
- Frais d'inscription

### Pendant On Demand Village

- Mise à disposition d'un emplacement de 3m<sup>2</sup> sur la plate-forme On Demand Village avec accès WiFi\*, 1 table et 2 chaises
- Intervention dans un atelier pour présenter un cas client (sous réserve de validation par le comité de programme)

~~3.210 € HT~~

-50%

**Forfait 1.590 € HT**

**Prix exclusif On Demand Village par étape !**

## Formule TOPAZE

### Avant On Demand Village

- Logo en page d'accueil du site internet de la manifestation avec lien vers votre site
- Logo, coordonnées, photo, texte descriptif (300 caractères) et lien vers votre site dans la rubrique partenaires du site de la manifestation
- Logo sur les e-mailings
- Création et routage par MLG consulting d'un e-mailing d'invitation personnalisé
- Remise de 40 brochures d'invitation
- Frais d'inscription

### Pendant On Demand Village

- Mise à disposition d'un emplacement de 3m<sup>2</sup> sur la plate-forme On Demand Village avec accès WiFi\*, 1 table et 2 chaises

~~1.770 € HT~~

-30%

**Forfait 1 290 € HT**

**Prix exclusif On Demand Village par étape !**

\*Les frais de raccordement WiFi sont de 129 euros HT. En cas de non raccordement du fait de MLG consulting, ils seront remboursés. MLG consulting décline toute responsabilité quant au débit du réseau.

## TOTAL

Étape(s) retenue(s) : .....

Choix de la formule éditeur :

- EMERAUDE
- RUBIS
- TOPAZE

Montant unitaire HT de la formule choisie : ..... € HT  
 Nombre d'étape(s) / Total HT: ..... x ..... étapes = ..... € HT  
 TVA 19,6% : ..... €  
**TOTAL TTC :** ..... € TTC

## Conditions de paiement

Règlement de **50%** du montant TTC des frais de participation à titre de premier acompte **au moment de l'inscription**.  
 Le solde de l'inscription (**50% restant**) doit être réglé **au plus tard 15 jours avant la manifestation**.

Code guichet <b>00066</b>	Numéro de compte <b>00662002053</b>	Clé RIB <b>33</b>	Domiciliation <b>HSBC FR PARIS POISSONNIE</b> MLG consulting	Code SWIFT (ou BIC) <b>CCFRFRPP</b>	Code IBAN <b>FR76 3005 6000 6600</b> <b>6620 0205 333</b>	Motif <b>RSI Rhône Alpes</b> <b>2006</b>
------------------------------	--	----------------------	--	---	---	--

N° Intracommunautaire **FR 34422655068**

Chèque ou virement à l'ordre de MLG Consulting. Vous recevrez une facture acquittée.

Pour tous les exposants payant par virement, mentionner impérativement sur les ordres de virement la mention

expresse suivante : "règlement sans frais pour le bénéficiaire". Virement SWIFT : code SOGEFRPP (impératif)

Les demandes de participation devront impérativement être accompagnées du 1<sup>er</sup> acompte mentionné sur celle-ci.

Je choisis de régler :  Par chèque  Par virement

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à en respecter les clauses sans réserve ni restriction. (cocher impérativement cette case pour la prise en compte de votre participation)

Fait à : ..... le ..... / ..... / 2006 Signature :

Cachet de l'entreprise